

FOCUS

02

Février 2014

Marché du travail et revenus des ménages à Bruxelles : quelle évolution à moyen terme ?

Pierre-François Michiels

Alors que les signes d'une reprise modérée de l'activité économique semblent se confirmer pour 2014, comment vont évoluer le marché du travail et les revenus en Région de Bruxelles-Capitale à moyen terme ? Les dernières perspectives économiques régionales donnent une indication des grandes tendances macroéconomiques attendues à Bruxelles à l'horizon 2018. En suivant une approche selon le lieu de domicile, la présente analyse se concentre notamment sur l'évolution de la démographie, de la population active ou en emploi, du chômage ou encore des revenus des Bruxellois.

Introduction

Ce deuxième numéro du Focus de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) présente la suite des résultats des dernières perspectives économiques régionales 2013-2018 publiées en juillet 2013 (→ [Pour plus d'informations](#)). Le Focus n°1 avait adopté une approche « au lieu de travail » pour présenter l'environnement macroéconomique attendu à moyen terme à Bruxelles, et en particulier l'évolution du PIB et de l'emploi ^[1]. Pour rappel, les projections tablent sur une reprise modérée de l'activité économique bruxelloise en 2014 et sur le retour progressif d'une croissance plus soutenue du PIB et de l'emploi au-delà (tableau 01). L'analyse proposée ici se base sur le même contexte macroéconomique mais se concentre cette fois sur l'évolution du marché du travail et des revenus des ménages à Bruxelles sous l'angle du « lieu de domicile ».

Les projections régionales à moyen terme sont issues du modèle HERMREG (→ [Méthodologie](#)) développé par l'IBSA en collaboration avec ses homologues de Flandre et de Wallonie, sous la coordination du Bureau fédéral du Plan

(BFP). Le principe du modèle consiste à ventiler au niveau des trois régions belges les résultats des perspectives économiques nationales qui proviennent du modèle HERMES mis au point par le BFP ^[2]. La période de projection débute généralement en 2011 ou 2012, en fonction des variables, et s'étend jusqu'à l'horizon 2018.

Démographie et offre de travail

L'évolution de l'offre de travail à Bruxelles – c'est-à-dire la **population active** (→ [Glossaire](#)) – au cours des onze dernières années a été rapide et nettement plus marquée que dans le reste du pays. Elle a été en grande partie alimentée par la forte croissance démographique qui caractérise Bruxelles par rapport aux autres régions depuis le début des années 2000. L'essor démographique bruxellois s'explique par l'importance des flux migratoires internationaux qui ont eu un triple impact : une augmentation directe du nombre d'habitants, un rajeunissement de la population et une hausse de la natalité. Sous l'influence de ces éléments,

01 Croissance du PIB et de l'emploi intérieur en Région de Bruxelles-Capitale (%)

	2011	2012	2013	2014	Moyenne	
					2015-2018	2012-2018
PIB en volume*	1,1	-0,3	0,1	1,2	1,6	1,1
Emploi intérieur*	1,7	-0,1	0,4	0,2	0,9	0,6

Source : HERMREG

* Voir glossaire



Méthodologie : le modèle HERMREG

Le modèle HERMREG est un modèle macroéconométrique dont l'objectif est de fournir des projections macroéconomiques et sectorielles à moyen terme pour chaque région belge. Dans sa version actuelle, le modèle repose sur une architecture descendante qui consiste à ventiler au niveau régional, à l'aide de clés de répartition endogènes, les résultats nationaux issus du modèle HERMES développé par le BFP. Les projections réalisées reposent sur les données de la comptabilité régionale publiées par l'Institut des Comptes Nationaux. La modélisation de HERMREG fait intervenir différents modules, notamment pour les variables démographiques, les agrégats macroéconomiques, le marché du travail, les comptes des revenus des ménages, les finances publiques des entités fédérées ou encore les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Pour les variables projetées au niveau sectoriel, le modèle HERMREG distingue 13 branches d'activité définies sur base d'un regroupement des branches de la nomenclature NACE-BEL 2008. La période de projection varie pour chaque agrégat en fonction de la disponibilité des données, avec un horizon fixé actuellement à 2018. Le revenu disponible des ménages est par exemple disponible jusqu'en 2010 (et donc projeté à partir de 2011). Le modèle apporte ainsi un complément d'information aux séries statistiques de la comptabilité régionale publiées avec un délai de deux ou trois années selon les variables.

Le modèle HERMREG a connu plusieurs phases de développement et évoluera encore dans les années à venir. La prochaine étape vise à passer à une architecture largement ascendante permettant notamment de réaliser des analyses d'impact de politiques économiques régionales d'offre et de demande.

la croissance de la **population d'âge actif** bruxelloise (ou encore population en âge de travailler, c'est-à-dire de 15 à 64 ans) a été sensiblement plus rapide qu'au Nord et au Sud du pays. Selon les projections, cette situation devrait perdurer dans les années à venir, avec une progression de 1,3 % par an entre 2012 et 2018 (tableau 02), contre à peine 0,1 % pour la Flandre et 0,2 % pour la Wallonie.

Depuis 2011, on observe cependant un ralentissement de la dynamique de la démographie bruxelloise, en particulier de la croissance de la population en âge de travailler. Cette tendance qui touche également, mais dans une moindre mesure, la Flandre et la Wallonie devrait se prolonger à moyen terme. À Bruxelles, elle s'expliquerait surtout par le tassement progressif attendu du solde migratoire international. Malgré cela, Bruxelles deviendrait, dès 2012, la région qui enregistre la plus forte augmentation de sa population en âge de travailler en termes absolus. Celle-ci s'accroîtrait en moyenne de 10 300 unités chaque année sur la période 2012-2018, loin devant les Régions flamande et wallonne (respectivement 5 800 et 4 400 unités).

Outre les facteurs démographiques, la population active est également influencée par les changements dans les **comportements d'offre** sur le marché du travail (→ Glossaire). Dans la classe d'âge des plus jeunes (15 à 24 ans), on observe depuis plusieurs années une baisse du taux d'activité. La participation en hausse à l'enseignement supérieur et l'allongement de la durée des études (notamment suite à la réforme de Bologne) peuvent expliquer cette évolution. Pour les besoins de la projection, l'hypothèse d'une tendance à la baisse est maintenue pour cette catégorie d'âge, en y intégrant une stabilisation progressive. Le taux d'activité des personnes âgées de 25 à 49 ans a également diminué de façon marquée au cours des dernières années. On peut lier ce recul au contrôle plus strict imposé en matière de recherche active d'un emploi. L'augmentation des suspensions d'allocations de chômage qui en a résulté s'est traduite de facto par une baisse du nombre de chômeurs, selon la définition administrative, et donc de la population active estimée. En projection, on suppose que ces

	2011	2012	2013	2014	2018	Moyenne 2012-2018
Population totale (milliers)	1.129,0	1.147,4	1.165,5	1.183,8	1.241,8	1.197,8
Croissance (%)	2,2	1,6	1,6	1,6	1,0	1,4
Population d'âge actif (milliers)	759,1	770,9	782,8	795,0	831,0	803,7
Croissance (%)	2,3	1,6	1,5	1,6	0,8	1,3
Population active (milliers)	554,9	558,0	564,5	572,8	596,7	578,6
Croissance (%)	1,6	0,6	1,2	1,5	0,8	1,0
Solde des navettes interrégionales (milliers)	-281,1	-278,6	-276,5	-275,2	-274,9	-275,7
Croissance (%)	0,8	-0,9	-0,8	-0,5	-0,0	-0,3
Population active occupée (milliers)	439,7	442,0	447,1	450,0	476,3	457,9
Croissance (%)	2,1	0,5	1,2	0,7	1,3	1,1
Chômage (concept BFP) (milliers)	115,2	116,0	117,4	122,8	120,5	120,7
Croissance (%)	-0,5	0,7	1,3	4,6	-1,3	0,7
Taux d'activité (%)	73,1	72,4	72,1	72,1	71,8	72,0
Taux d'emploi (%)	57,9	57,3	57,1	56,6	57,3	57,0
Taux de chômage (concept BFP)(%)	20,8	20,8	20,8	21,4	20,2	20,9

Source : HERMREG

chocs négatifs auront un impact durable sur le taux d'activité au sein de cette classe d'âge. À l'inverse, les différents dispositifs introduits précédemment en vue d'encourager les travailleurs âgés à se maintenir dans la population active ont permis de soutenir l'offre de travail dans la catégorie des personnes de 50 ans et plus.

Par ailleurs, les dernières mesures mises en place par le gouvernement fédéral fin 2011 ont aussi modifié les comportements d'offre sur le marché du travail. D'un côté, la réforme du système des allocations d'attente (appelées dorénavant allocations d'insertion), le renforcement du contrôle de la recherche active d'un emploi et la limitation, à partir de 2015, des allocations d'insertion devraient peser négativement sur le taux d'activité des plus jeunes. Cet impact serait plus important à Bruxelles car la Région compte une proportion plus élevée de résidents bénéficiant de ces allocations. De l'autre côté, les réformes portant sur les systèmes de mise en disponibilité dans l'enseignement, de crédit-temps, de prépension ou de pension anticipée devraient, au contraire, stimuler le taux d'activité parmi les classes d'âges supérieures. On s'attend cependant à ce que cet effet positif soit relativement moins important à Bruxelles par rapport au Nord et au Sud du pays. Dans le cas de la prépension par exemple (désormais appelée régime de chômage avec complément d'entreprise), l'impact favorable de la réforme sur la population active serait nettement plus marqué en Flandre où la population a davantage recours à ce dispositif.

En définitive, l'impact de ces mesures sur les comportements d'entrée et de sortie sur le marché du travail ne permettrait pas de redresser le **taux d'activité** (→ Glossaire) bruxellois global. Au contraire, Bruxelles serait la seule région à enregistrer une baisse au cours de la période de projection, puisque ce taux passerait de 72,4 % en 2012 à 71,8 % en 2018 (tableau 02), contre une progression de 72,6 % à 73,8 % au niveau de la Belgique. Le recul projeté pour la Région bruxelloise devrait toutefois s'atténuer progressivement, laissant la place à une stabilisation du taux d'activité après 2015.

Malgré cela, la **population active** continuerait de croître près de deux fois plus vite à Bruxelles que dans les deux autres régions (+1,0 % par an entre 2012 et 2018), cet écart s'expliquant en totalité par le facteur démographique.

Population active occupée

Comme dans les deux autres régions, l'évolution de la **population active occupée** (→ Glossaire) à Bruxelles dépend de la croissance de la demande de travail (c'est-à-dire l'emploi intérieur) mais elle est également, en comparaison de la Flandre et de la Wallonie, nettement plus influencée par les **flux de navettes** interrégionales. On peut distinguer deux périodes contrastées.

En première partie de projection, la croissance de l'emploi intérieur bruxellois serait très faible (+0,2 %

par an entre 2012 et 2014) (tableau 01). En parallèle, la Région enregistrerait une quasi-stagnation du nombre de navetteurs entrants (l'augmentation du flux issu de Wallonie compensant le recul du flux venant de Flandre) mais surtout une progression du nombre de Bruxellois qui vont travailler dans une des régions voisines. Le solde des navettes deviendrait ainsi moins négatif, passant de -278 600 unités en 2012 à -275 200 unités en 2014 (tableau 02). Malgré cette évolution globalement favorable à l'emploi des résidents de la Région, la croissance de la population active occupée resterait relativement faible sur la période 2012-2014.

En seconde partie de projection, l'emploi intérieur bruxellois se redresserait nettement, progressant en moyenne de 0,9 % chaque année entre 2015 et 2018 (tableau 01). Par ailleurs, durant cette période, l'amélioration du solde des navettes que l'on a pu observer à Bruxelles depuis le début des années 2000 devrait s'estomper. Le solde se stabiliserait autour de -275 000 unités (tableau 02) car l'augmentation du nombre de navetteurs entrants (+1 700 travailleurs flamands et +2 260 travailleurs wallons en 2018 par rapport à 2015) serait pratiquement compensée par la hausse des navetteurs sortants (+3 740 unités). En définitive, s'appuyant essentiellement sur la forte croissance de la demande de travail régionale, la population active occupée bruxelloise connaîtrait une expansion assez soutenue de 1,4 % par an durant la période 2015-2018.

Malgré cette croissance importante, le **taux d'emploi** (→ Glossaire) à Bruxelles ne connaîtrait pas d'amélioration à moyen terme, au contraire des autres régions, puisqu'il aurait exactement la même valeur en 2012 et 2018, avec 57,3 % (tableau 02). Sur le même intervalle, le taux d'emploi en Flandre passerait de 68,0 % à 69,6 % et en Wallonie de 58,6 % à 60,0 %. En outre, le taux d'emploi bruxellois projeté à l'horizon 2018 marquerait une nette dégradation par rapport au niveau atteint au début des années 2000 alors que les taux flamand et wallon progresseraient fortement.

On notera encore que parmi les trois régions, Bruxelles affiche le taux de navette le plus élevé, avec 13,1 % de sa population active occupée allant travailler dans une autre région en 2012, contre 11,2 % en Wallonie et 8,5 % en Flandre. Alors que cette part ne devrait pratiquement pas évoluer au Nord et au Sud du pays, elle augmenterait encore à Bruxelles. À l'horizon 2018, près d'un Bruxellois ayant un emploi sur sept serait un navetteur, ce qui représente environ 66 000 personnes. Enfin, il faut souligner que l'évolution des flux de navettes au cours des dernières années a été favorable à l'emploi local, faisant évoluer la

part de l'emploi intérieur à Bruxelles occupé par des résidents de la Région jusqu'à 51,2 % en 2012 (contre seulement 46,1 % en 1998). La situation devrait continuer à évoluer dans ce sens puisque cette part atteindrait 52,7 % en 2018.

Chômage

La confrontation de l'offre et de la demande de travail permet de déterminer l'évolution du **chômage** (selon le concept BFP) (→ Glossaire). Comme le montre le graphique 03, on peut également distinguer deux périodes à ce propos.

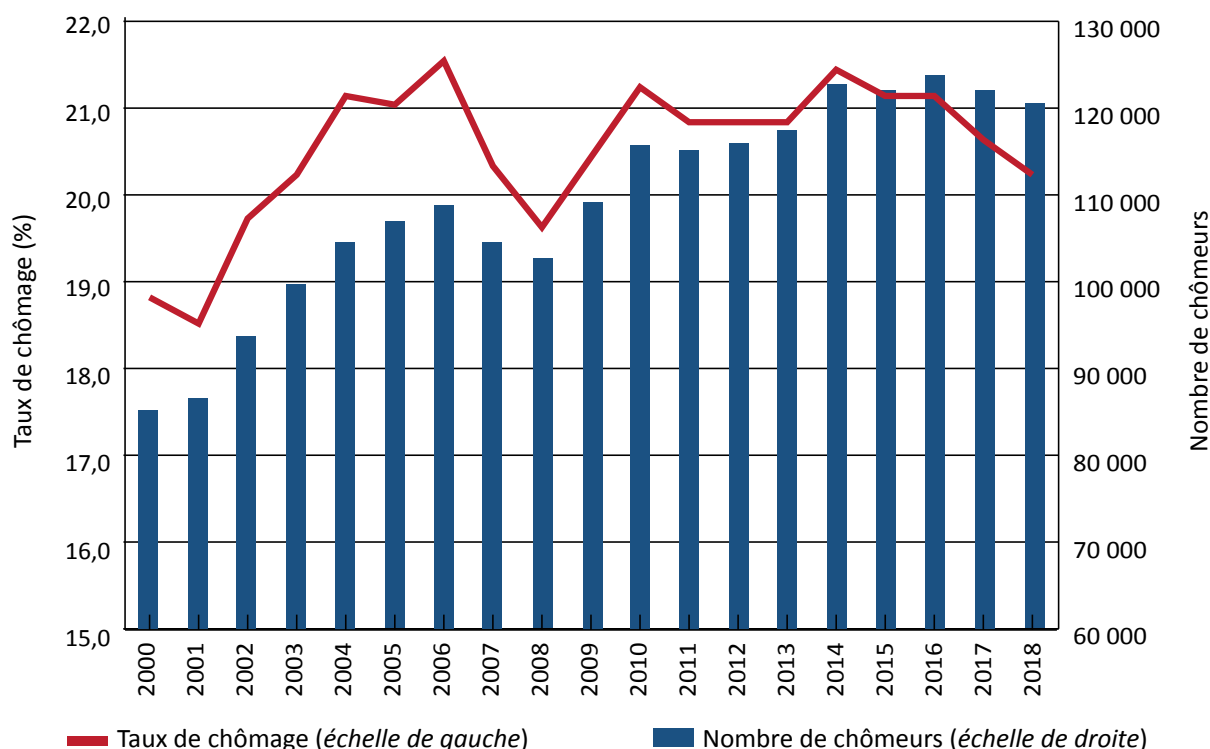
En début de projection – caractérisé par une faible croissance de l'emploi intérieur et une accélération de l'offre de travail –, le nombre de chômeurs à Bruxelles devrait croître de plus en plus vite, gagnant près de 7 000 unités en 2014 par rapport à 2012 (tableau 02). Le taux de chômage atteindrait un pic de 21,4 % en 2014, contre 20,8 % en 2012. Au niveau national, la tendance serait également à la hausse, le taux passant de 12,1 % à 12,7 % sur la même période, ce qui signifie un peu moins de 43 000 chômeurs supplémentaires.

En seconde partie de projection – marquée par une croissance soutenue de l'emploi intérieur et un ralentissement progressif de l'offre de travail –, le nombre de chômeurs bruxellois diminuerait pour s'établir à 120 500 personnes en 2018, soit environ 2 300 unités de moins qu'en 2014 (tableau 02). Le taux de chômage bruxellois reculerait dès 2015 et poursuivrait à la baisse pour atteindre 20,2 % à l'horizon 2018, la valeur la plus basse depuis 2008 (graphique 03). Au niveau national, le taux ne commencerait à baisser qu'à partir de 2016 et s'établirait à 11,7 % en 2018, pour un total d'environ 638 500 chômeurs. On peut souligner que les chiffres du chômage projetés à moyen terme pour la Région bruxelloise restent remarquables au vu de la forte croissance de la population en âge de travailler à laquelle elle est confrontée.

Revenus des ménages bruxellois

Les comptes de revenus des ménages, publiés dans le cadre de la comptabilité régionale, reprennent l'intégralité des sources de revenus des résidents selon la région de leur domicile. Les dernières données observées portent sur 2010 et sont projetées dans le modèle HERMREG à partir de 2011 jusqu'à l'horizon 2018. Comme pour les variables relatives au marché du travail, ces projections reposent sur le scénario macroéconomique présenté dans le Focus de l'IBSA n°1^[1]. Tous les agrégats analysés ci-

03 Évolution du nombre de chômeurs et du taux de chômage en Région de Bruxelles-Capitale



Source : HERMREG

dessous sont exprimés à **prix courants** (→ Glossaire) et concernent des montants agrégés pour l'ensemble de la population résidant sur un territoire donné. La structure des comptes de revenus des ménages se compose de deux volets principaux :

- le **compte d'affectation des revenus primaires** (→ Glossaire) qui enregistre les revenus des individus résultant directement de l'activité économique et dont le solde constitue le revenu primaire des ménages ;
- le **compte de distribution secondaire du revenu** (→ Glossaire) qui reprend les transferts courants entre les ménages et les autres agents économiques (principalement les pouvoirs publics).

Le solde final de ces comptes permet de calculer le montant total du revenu disponible des ménages bruxellois. Le tableau 04 présente l'évolution passée et attendue du revenu disponible et de ses principales composantes.

La **structure** des revenus des ménages bruxellois diffère de celle observée au niveau national. Le poids de la masse salariale dans la formation du revenu disponible est moins élevé à Bruxelles que dans l'ensemble du Royaume, avec une part de respectivement 90,9 % et 93,3 % en 2010. De même,

le revenu disponible bruxellois est relativement moins dépendant des dépenses publiques consacrées à l'ensemble des prestations sociales. En 2010, celles-ci représentaient l'équivalent de 33,2 % du revenu disponible dans la Capitale (pour un montant de 6,4 milliards d'euros), contre 34,6 % pour la Belgique. En outre, les projections révèlent que la part des prestations sociales augmenterait davantage au niveau national que bruxellois à moyen terme.

Cette dépendance moindre aux prestations sociales que l'on observe à Bruxelles découle du poids relativement plus faible des pensions, quel que soit le régime considéré (salarié, indépendant, public). Par exemple, les dépenses liées aux pensions des salariés bruxellois atteignaient 7,3 % du revenu disponible régional en 2010 (pour une part de 8,9 % au niveau belge). En revanche, les allocations de chômage représentent une fraction plus importante du revenu disponible à Bruxelles (5,1 % en 2010, contre 3,4 % pour le Royaume). Cette différence s'explique par une proportion plus forte de chômeurs à Bruxelles par rapport au reste du pays. La Région bruxelloise se caractérise également par une importance relative plus élevée des prestations d'assistance sociale en espèces (et en particulier du revenu d'intégration) dont le poids se renforcerait encore au fil de la projection. En 2010, ces prestations expliquaient

04 Comptes de revenus des ménages de la Région de Bruxelles-Capitale

	Millions d'euros	Part (%)	Croissance (%)				Moyenne 2012-2018
			2010	2010	2011	2012	
Compte d'affectation des revenus primaires							
Excédent d'exploitation et revenu mixte	3.097,4	16,2	-0,2	2,7	0,6	2,1	2,2
Rémunérations des salariés	17.426,5	90,9	4,4	3,1	2,7	1,8	3,1
Revenus nets de la propriété	2.907,5	15,2	-6,4	0,2	-0,2	2,6	3,8
Solde des revenus primaires	23.431,3	122,2	2,4	2,7	2,1	1,9	3,1
Compte de distribution secondaire du revenu							
RESSOURCES							
Total des prestations sociales	6.373,5	33,2	5,1	3,2	3,7	2,6	3,2
Prestations de sécurité sociale en espèces	4.177,2	21,8	5,2	4,1	3,7	2,9	3,5
Prestations d'assurance sociale de régimes privés	548,5	2,9	7,7	3,8	5,0	3,5	4,2
Prestations d'assurance sociale directes d'employeurs	1.045,1	5,4	0,9	2,1	0,7	0,3	1,4
Prestations d'assistance sociale en espèces	602,7	3,1	8,7	-1,7	7,8	3,4	3,2
EMPLOIS							
Impôts courants sur le revenu, le patrimoine...	3.804,2	19,8	6,0	4,2	4,5	2,8	4,2
Cotisations sociales	6.628,4	34,6	3,5	3,0	2,2	1,5	2,9
Solde des autres transferts courants	196,1	1,0	-5,5	-16,9	25,7	-6,6	1,5
Revenu disponible	19.176,2	100,0	2,3	2,6	1,9	2,2	3,0

Source : HERMREG

3,1 % du revenu disponible des ménages de la Région (2,0 % au niveau national). Le revenu d'intégration à lui seul enregistrait une part de 0,9 %, soit trois fois plus que la valeur moyenne belge. Cet écart résulte de la présence plus marquée à Bruxelles de personnes qui ne disposent pas de revenus suffisants et doivent donc se retourner vers l'assistance sociale. On soulignera toutefois que les montants absolus des dépenses relatives au revenu d'intégration ainsi qu'aux allocations de chômage sont nettement moins élevés que ceux liés aux pensions.

Les commentaires qui suivent se concentrent sur l'évolution à prix courants des différents agrégats des comptes des ménages entre 2012 et 2018. Selon les projections, le revenu disponible total bruxellois progresserait de 3,0 % chaque année sur cette période, soit un rythme sensiblement plus élevé qu'au niveau de la Belgique (2,7 %).

Ce différentiel s'expliquerait, en grande partie, par la bonne tenue de l'ensemble des revenus primaires à Bruxelles, dont toutes les composantes évolueraient plus vite que la moyenne nationale. En particulier,

le montant total des rémunérations des salariés bruxellois augmenterait de 3,1 % chaque année entre 2012 et 2018 (+2,7 % pour la Belgique). Étant donné que l'évolution projetée des salaires par tête à Bruxelles est légèrement plus lente que dans les deux autres régions, la progression plus rapide de la masse salariale bruxelloise s'explique par la croissance plus soutenue du nombre de travailleurs salariés domiciliés à Bruxelles. Globalement, le solde des revenus primaires de la Région augmenterait de 3,1 % par an sur la période 2012-2018, soit un différentiel de 0,4 point de pourcentage (pp) (→ Glossaire) par rapport à la moyenne nationale.

On passe maintenant à l'évolution des rubriques du compte de distribution secondaire qui traduisent le rôle des différents mécanismes de solidarité et de prélèvement dans la formation du revenu disponible des ménages (tableau 04).

Du côté des ressources, la croissance projetée de l'ensemble des prestations sociales à Bruxelles devrait être globalement moins rapide qu'au niveau belge

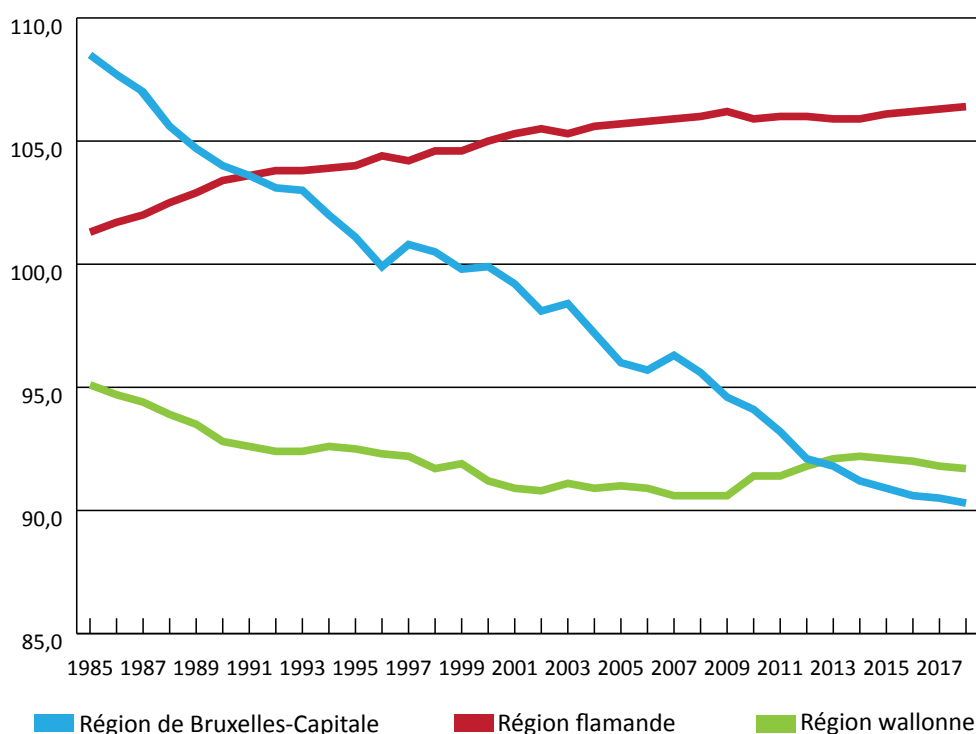
(respectivement 3,2 % et 3,6 % par an entre 2012 et 2018). Cette situation s'explique essentiellement par la progression plus lente des pensions du régime salarié au niveau de la Région (+4 % chaque année durant la même période, contre +5,1 % pour la Belgique). De même, on s'attend à ce que les pensions du secteur public évoluent nettement moins vite à Bruxelles (+1,9 %, contre +3,3 %). À l'inverse, la croissance des allocations versées aux chômeurs bruxellois serait plus de deux fois plus rapide que la moyenne nationale, avec un rythme de respectivement 2,7 % et 1,2 % par an de 2012 à 2018. Enfin, les prestations d'assistance sociale en espèces (qui comprennent entre autres le revenu d'intégration) continueraient également d'augmenter plus vite à Bruxelles. Leur croissance s'élèverait à 3,2 % par an sur la période 2012-2018, soit un écart de 0,6 pp par rapport à la valeur belge.

Du côté des postes inscrits en emplois dans le compte de distribution secondaire, la croissance projetée des prélèvements fiscaux et parafiscaux serait plus forte à Bruxelles qu'au niveau national, en ligne avec les évolutions attendues pour les revenus primaires qui en constituent le principal déterminant. Ainsi, les impôts et cotisations sociales payés par les ménages bruxellois augmenteraient respectivement de 4,2 % et 2,9 % par an sur la période 2012-2018, soit 0,4 pp et 0,2 pp de plus que la moyenne du pays.

Si l'on prend en compte le facteur démographique, la forte augmentation de la population à Bruxelles compenserait largement la croissance plus rapide du revenu disponible total de la Région. La progression du **revenu disponible par habitant** entre 2012 et 2018 y serait en effet moins élevée (1,6 % par an en moyenne) que dans l'ensemble du pays (2,1 %). Cela implique qu'à moyen terme, la position relative des résidents bruxellois continuerait de se dégrader en comparaison de leurs homologues flamands et wallons, prolongeant ainsi une tendance lourde observée au cours des trois dernières décennies (graphique 05). En 2010, le revenu disponible par habitant en Région de Bruxelles-Capitale s'élevait à 17 365 euros, contre 18 459 euros pour le Royaume. Selon les projections, il passerait pour la première fois sous celui de la Wallonie à partir de 2013 et atteindrait, à l'horizon 2018, un montant de 19 415 euros, contre 21 501 euros pour la moyenne nationale.

Sans entrer dans une analyse approfondie des raisons qui expliquent la croissance plus lente du revenu disponible par tête à Bruxelles par rapport à la moyenne nationale, on peut néanmoins identifier quelques facteurs importants. Premièrement, depuis les années 1960, la Région bruxelloise est confrontée à un phénomène de périurbanisation caractérisé par le départ, vers la périphérie, de résidents issus

05 Évolution du revenu disponible par tête (en indice, Belgique = 100)



Source : HERMREG

des classes de revenus moyennes et supérieures. Deuxièmement, la population bruxelloise a enregistré depuis le début des années 2000 un essor démographique très important. Sur ce plan, Bruxelles se distingue des deux autres régions par une population en forte croissance et rajeunissante, avec une part de résidents jeunes plus élevée et une part de ressortissants issus de l'immigration internationale plus importante également. Globalement, les jeunes éprouvent davantage de difficultés à entrer sur le marché du travail et, à niveau de qualification identique, perçoivent des revenus moins élevés. L'accès à l'emploi des personnes issues de l'immigration en provenance des pays en dehors de l'UE des 15 est également plus difficile, en raison notamment de la discrimination à l'embauche ou des problèmes concernant la reconnaissance des diplômes.

Concrètement, l'ensemble de ces facteurs permettent d'expliquer, en partie, la plus forte proportion à Bruxelles de personnes qui :

- soit ne génèrent pas de revenus (e.g. les plus jeunes) ou des revenus relativement plus faibles (e.g. les travailleurs avec un niveau de qualification bas)
- soit bénéficient de revenus liés aux prestations sociales et qui portent donc sur des montants par tête relativement moins élevés (e.g. bénéficiaires d'allocations de chômage ou du revenu d'intégration).

Au final, ces spécificités qui différencient Bruxelles de la Flandre et de la Wallonie ralentissent l'évolution du

revenu disponible par habitant au niveau bruxellois par rapport au reste du pays.



Glossaire et abréviations

Chômage (selon le concept BFP) : demandeurs d'emploi repris dans les sources administratives plus les chômeurs âgés dispensés de l'inscription comme demandeurs d'emploi

Comportements d'offre sur le marché du travail : ensemble des changements de taux d'activité en fonction de l'âge, du sexe et de la région du lieu de domicile

Compte d'affectation des revenus primaires : reprend les rémunérations des salariés, le revenu mixte des indépendants, l'excédent d'exploitation et les revenus de la propriété

Compte de distribution secondaire du revenu : reprend (i) en emplois les impôts courants sur le revenu et le patrimoine des particuliers ainsi que les cotisations sociales et (ii) en ressources les diverses prestations sociales qui se divisent elles-mêmes en plusieurs catégories :

- les prestations de sécurité sociale en espèces : chômage, prépensions (désormais dénommées « chômage avec complément d'entreprise »), pensions du secteur privé, allocations familiales, indemnités de maladie-invalidité, etc.
- les prestations d'assurance sociale directes d'employeurs (pensions du secteur public essentiellement) ou émanant de régimes privés
- les prestations d'assistance sociale en espèces : revenus d'intégration, garantie de revenus aux personnes âgées (Grapa), allocations aux personnes handicapées, etc.

Emploi intérieur : ensemble des travailleurs salariés et indépendants qui travaillent dans une zone géographique donnée, quel que soit leur lieu de résidence

Évolution à prix courants : évolution d'un agrégat économique (le revenu disponible des ménages, par exemple) mesuré en valeur nominale, c'est-à-dire sans correction de l'inflation

Évolution en volume : évolution d'un agrégat économique (le PIB, par exemple) en termes réels, c'est-à-dire avec correction de l'effet de l'inflation

Point de pourcentage (pp) : unité de la différence entre deux valeurs exprimées en pour cent

Population active (ou offre de travail) : ensemble des résidents d'une zone géographique donnée qui ont un emploi (quel que soit leur lieu de travail) et de ceux qui sont inscrits comme demandeurs d'emploi (y compris les chômeurs âgés, selon la définition BFP)

Population active occupée : ensemble des travailleurs qui résident dans une zone géographique donnée, quel que soit leur lieu de travail

Taux d'activité (définition administrative) : rapport entre la population active totale de 15 ans et plus (sur base des chiffres de l'emploi et du chômage des organismes de sécurité sociale, y compris les chômeurs âgés) et la population d'âge actif (de 15 à 64 ans)

Taux de chômage (selon le concept BFP) : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et la population active

Taux d'emploi : rapport entre la population active occupée et la population d'âge actif (15-64 ans)

Pour plus d'informations

Perspectives économiques régionales 2013-2018, Bureau fédéral du Plan, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique et Studiedienst van de Vlaamse Regering, juillet 2013. Le rapport complet est disponible en téléchargement au format PDF sur le site de l'IBSA (www.ibsa.irisnet.be).

NOTES

[1] MICHIELS, Pierre-François (2013). Activité économique et emploi à Bruxelles : quelle évolution à moyen terme ? *Focus de l'IBSA*, décembre 2013, n°1. Disponible sur : <http://www.ibsa.irisnet.be/publications/publications-par-serie/focus-de-l-ibsa>.

[2] Les résultats commentés ici sont parfaitement

cohérents avec le cadre macroéconomique présenté par le BFP en mai 2013 pour l'ensemble de la Belgique. Ils n'intègrent pas les révisions apportées en février 2014 par le BFP au contexte macroéconomique national en vue de la réalisation du Budget économique. Par rapport aux chiffres de mai, la croissance du PIB belge a notamment été légèrement revue à la

hausse pour 2014 (+0,2 point de pourcentage) (→ Glossaire). En matière d'emploi, la correction est à la baisse avec près de 17 000 unités en moins prévues en 2014.

F02CUS

Inscrivez-vous à la newsletter sur www.ibsa.irisnet.be

